



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

régime social des indépendants

Question écrite n° 101168

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la proposition faite par le conseil d'administration national du RSI visant à créer un « référent territorial » afin d'accompagner les administrateurs élus. Désigné par le conseil de la caisse régionale, le référent agirait à l'échelle du niveau départemental. Aux yeux des bénéficiaires, il constituerait un relais en coordination avec le président de la caisse. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101168

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 9900

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)